COMMUNE DE Renens

COMMUNIQUE DE LA MUNICIPALITE

Renens - Incendie du bâtiment dit du "Grand-Hôtel", rue de Lausanne 21

Lundi 10 septembre, la police de Renens a été informée à 10 h.22 que le feu avait pris au 4ème étage du bâtiment sis à la rue de Lausanne 21. A ce jour et sous réserve de la conclusion officielle des services de police, tout laisse penser à une origine accidentelle.

Ce bâtiment est un bâtiment mixte, comprenant des logements, des services administratifs et des commerces. Les logements sont au nombre de 14, dont 7 sont loués par la FAREAS (3 abritaient des requérants d'asile et 4 autres des permis B anciens requérants). Le bâtiment abritait le Centre Social Régional (CSR) de l'Ouest lausannois, le Planning familial de Renens et environs, un cabinet médical, un cabinet de physiothérapie et un café-restaurant, la Brasserie de Renens.

Grâce à l'aide des habitants, à la réaction rapide de l'équipe travaillant au Planning familial (qui a pu quitter les lieux in extremis, en prenant soin d'évacuer les appartements voisins), aux secours donnés aussi par des clients du CSR et grâce à l'arrivée rapide des pompiers, aucune blessure ou perte humaine ne sont à déplorer. 7 personnes, prises en charge par les services d'urgences médicales qui ont ouvert un poste médical avancé sur place, ont dû être hospitalisées pour des incommodations liées à la fumée et ont pu sortir de l'hôpital le soir même. La police de Renens, aidée par la Gendarmerie, a pris la conduite des opérations.

Plus de 100 pompiers, des services du feu de Renens (avec la collaboration de Prilly) et du Service d'Intervention et de Secours de la ville de Lausanne ont pris en charge ce sinistre dans un premier temps, aidés par la suite par les services du feu de la Chamberonne (Chavannes-Ecublens-St-Sulpice) et de Crissier-Bussigny. Le feu a pu être contrôlé, puis éteint tard dans la soirée, l'immeuble restant sous surveillance des pompiers jusqu'au matin.

Le trafic le long de la rue de Lausanne a été bloqué jusqu'au matin du 11 septembre, des solutions de remplacement ayant été mises en œuvre au niveau des TL, en particulier de la ligne 7.

Lundi dès 13h, la commune de Renens a mis à disposition des personnes concernées (locataires et usagers) la Buvette de la salle de spectacles, avec accueil et soutien, sous la responsabilité de la Protection civile de l'Ouest lausannois et avec la présence sur place du service psychologique d'urgence. Une collation a été servie à midi, un repas chaud le soir et une information collective a pu être donnée. Un bilan quant aux possibilités de logement en urgence a été fait et des solutions ont pu être trouvées pour tous les locataires, soit avec l'aide de la FAREAS, soit par leur réseau privé. Dès le soir, et avec la collaboration d'une entreprise spécialisée sécurisant le bâtiment, des objets personnels de première urgence ont pu être récupérés. Les membres de la Protection Civile ont également apporté leur soutien pour

trouver des habits en urgence, et ont, le matin du 11 septembre assumé un petit-déjeuner dans le centre FAREAS de Crissier.

L'immeuble est gravement endommagé à l'intérieur, en raison d'importants dégâts d'eau ayant atteint même les premiers étages, jusqu'au rez-de-chaussée. Il n'est pas menacé d'effondrement, contrairement à ce qui a pu être écrit ou dit. Il sera très probablement hors d'usage pendant une période encore indéterminée.

Le mardi 11 septembre, une séance d'information collective des personnes concernées a eu lieu à la Buvette de la salle de spectacle, en présence également d'un représentant de l'ECA qui a pu donner les informations nécessaires et avait déjà pris contact avec tous les locataires. Le bâtiment ayant été entre temps sécurisé, les locataires et usagers ont pu dans l'après-midi se rendre personnellement sur place pour y constater les dégâts ou y retirer des objets ou le faire par l'intermédiaire de l'entreprise spécialisée. L'évacuation des lieux avait par ailleurs pu s'organiser dès la nuit dans le sous-sol du Corso, local attenant à la rue de Lausanne 21 et mis à disposition lundi soir déjà par la commune de Renens.

A midi et dans l'après-midi, c'est l'Armée du Salut qui a mis à disposition des habitants son local du Simplon et organisé un repas pour une trentaine de personnes, ainsi qu'un transport vers son vestiaire à Lausanne, pour y trouver habits et autres objets de première nécessité. Dans le même temps, une permanence "logement" a été mise sur pied par le service de la Sécurité sociale de la commune, en collaboration avec la Gérance de l'immeuble, Wincasa, présente durant tous les évènements, et la FAREAS, pour examiner une à une toutes les situations et tenter de trouver des solutions à court ou à moyen-long terme. Les requérants d'asile et les réfugiés permis B ont été dans l'immédiat relogés au centre FAREAS de Crissier. Pour les autres locataires, des propositions de logements ont été faites par Wincasa, avec des baux possibles dès le 1er octobre. Les gérances de la place et autres partenaires de la commune ont également été mis à contribution et ont transmis des listes de logements possibles. Le service de la Sécurité sociale suivra l'évolution des démarches entreprises, en lien dès que possible et si nécessaire avec le CSR.

Une solution pour trouver rapidement un endroit pour que le CSR puisse reprendre son travail est en cours, avec le soutien du canton, en particulier du SPAS, lui aussi présent hier sur les lieux, en particulier avec le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard. Dès le mardi 11 septembre, le numéro usuel du CSR était en service et une permanence d'urgence a été installée dans les locaux du service Culture-Jeunesse-Sport de la commune et dans la salle de conférences de la salle de spectacles, ce qui permet de recevoir les usagers du CSR. Avec l'aide du SPAS, un listing des usagers du CSR a été établi (vu l'impossibilité d'accéder au réseau informatique sécurisé) et ceux-ci seront informés de ne contacter le CSR qu'en cas de nécessité et d'adresser les pièces nécessaires au traitement de leur dossier par poste, dans l'attente d'une situation plus stable.

Il en est de même pour le Planning familial (qui répond au tel sur son numéro usuel) et qui a trouvé un hébergement d'urgence dans l'immeuble de la rue Neuve 4B (ancien Globlivres, propriété récente de la commune de Renens) qui permettra de reprendre dès le mardi 18 septembre une permanence de consultations provisoire avec les prestations habituelles (planning familial et consultations de grossesse/conseil en périnatalité + consultation conjugale). La consultation médicale du Planning familial sera assurée au Planning familial de Lausanne.

La Municipalité de Renens tient à remercier largement l'ensemble des intervenants, les locataires et usagers de l'immeuble et la population. Les intervenants, professionnels ou autres, pour la qualité de leur intervention dont le professionnalisme a été remarqué. Les locataires et usagers de l'immeuble pour leur calme et leur collaboration. La population qui a subi des nuisances (fumée, transports retardés…) dans le calme également.

Il faut relever que l'immeuble dit du Grand-Hôtel est un élément architectural mémorable du centre de Renens, dont il a marqué l'image dès sa construction en 1906. Dans toute la mesure de ses possibilités, la Municipalité sera attentive à sa requalification.

Renens, le 12 septembre 2007/mhjdl